

## JALHAY

Le groupe Actions Citoyennes a réalisé un sondage auprès des Jalhaytois, sur la collecte des déchets ménagers. Quelque 220 habitants y ont répondu. Voici ce qu'il en ressort.

**C**réé en 2020, le groupe Actions Citoyennes ambitionne de se présenter aux élections communales de 2024 à Jalhay. Misant beaucoup sur la participation citoyenne et un an après l'introduction des conteneurs à puce, il a lancé à la mi-décembre un sondage en ligne sur la collecte des déchets ménagers. Un mois plus tard, celui-ci a été clôturé. Au total, 220 personnes ont répondu aux questions. « Jalhay compte 3690 ménages. La marge d'erreur est donc de 6 % avec un indice de confiance de 95 % », précise Luc Becker, coordinateur d'Actions Citoyennes.

**1. LES JALHAYTOIS ONT PRIS LE PLI DU TRI** À la question « Triez-vous vos déchets ménagers de manière assidue afin de diminuer votre production de déchets résiduels ? », les participants au

sondage ont répondu oui à 97,7 %. Seuls 2,3 % ont choisi le non. Plusieurs d'entre eux ont également indiqué qu'ils tendaient vers le zéro déchet. C'est le cas également d'un membre du groupe Actions Citoyennes. « Celui-ci produit entre 30 à 40 kg de déchets par an pour une famille, explique Luc Becker. Il ne trouve pas correct de payer 160 € de taxe. Il a mis ça sur la table lors d'une réunion et c'est ce qui nous a fait comprendre que c'était un sujet d'actualité sur lequel on pouvait interroger les citoyens. »

**2. UN FORFAIT À REVOIR ?** Le sondage se penchait aussi sur la quantité forfaitaire maximale annuelle de 50 kg de déchets ménagers résiduels. Pour 43,6 % des répondants, celle-ci correspond à leurs besoins. Par contre, 27,1 % estiment qu'elle est insuffisante ; 13,3 %, qu'elle est surévaluée ; 11,5 %, qu'elle

est très insuffisante et 4,6 %, qu'elle est fortement surévaluée.

Dans de nombreux commentaires formulés en marge des questions, c'est surtout la quantité forfaitaire maximale annuelle pour les déchets organiques qui est pointée du doigt. Fixée à 25 kg, elle est jugée insuffisante par plusieurs participants au sondage.

### 3. UNE TAXE QUI POURRAIT ÊTRE ADAPTÉE

Actions Citoyennes a également demandé si les personnes qui produisent peu de déchets devraient être récompensées, par exemple, en étant exonérées d'une partie de la taxe. Pour 82,2 %, c'est un grand oui. Pour 17,8 %, c'est non. Une autre piste est également proposée, à savoir de pouvoir choisir entre un forfait annuel en fonction de la charge

familiale et une taxation au kg de déchets collectés. Dans ce cas-ci, 74,4 % sont d'accord, pour 25,6 % contre.

### 4. UNE AIDE SUPPLÉMENTAIRE BIENVENUE

Enfin, les participants ont pu donner leur avis sur l'intérêt ou non de prévoir une aide pour certains citoyens. Là, les retours sont moins tranchés. Il y a presque autant de oui (51,6 %) que de non (48,4 %). « On remarque un peu moins de solidarité chez certains », souligne Luc Becker.

Ceux qui ont répondu par la positive ont également pu faire part de leurs suggestions. La majorité des exemples concerne les familles avec des enfants en bas âge et qui font usage de langes jetables, les personnes incontinentes ou handicapées, les personnes aux revenus modestes (avec plafond salarial) et les pensionnés ou encore les foyers avec animaux de compagnie ayant besoin d'une litière. D'autres ont aussi suggéré la mise en place d'une aide pour les Jalhaytois vivant en appartement et n'ayant

pas la possibilité d'avoir un compost. La gestion des conteneurs dans cette situation est aussi considérée comme plus compliquée. Plusieurs répondants trouvent également que des ateliers de formation au tri devraient être organisés, notamment pour les personnes âgées, parfois perdues face à ces changements.

### 5. CONCLUSIONS

Pour ce premier sondage, le groupe Actions Citoyennes est satisfait. Pour lui, l'échantillon des personnes interrogées est représentatif, tant au niveau de la variété des profils que des différents villages jalhaytois. « On a notamment observé que beaucoup trouvaient que le tri n'était pas assez récompensé, analyse Luc Becker. Ce qui nous a aussi interpellés, c'est que les gens qui trient bien ont le conteneur noir qui est loin d'atteindre le quota. Quand ils ont dépassé le quota de déchets verts, ils mettent leurs déchets verts dans le bac noir. Cela peut sembler logique mais pour nous, c'est un point à améliorer. »

JULIE WOLFF &



EDA LABEYE PHILIPPE

Luc Becker, coordinateur d'Actions Citoyennes, espère que ce travail pourra servir de base pour la suite.

## Des données à la disposition de tous

Soucieux d'être transparent et de rendre ces résultats accessibles à tout le monde, le groupe Actions Citoyennes a publié les résultats de son sondage sur le <https://www.actions-citoyennes.be/plateformecitoyenne>. Les membres espèrent aussi que le Collège prêterait une attention à ce travail. « Ici, on ne critique pas la majorité et le pouvoir en place. Si celle-ci pouvait lire et examiner nos résultats, ce serait sympa, estime Luc Becker. On sait en plus que le Collège va retravailler ce système de collecte. Donc qu'il s'en inspire. Notre travail est mis au service de l'intérêt général. S'ils n'en font rien, c'est dommage. »